



CELLULE ECONOMIQUE DU BTP DE LA REUNION

www.btp-reunion.net

→ Onglet « Déchets »

Contact de la mission déchets : 02 62 40 28 25

Pour télécharger le **Mémento**, veuillez [cliquer ici](#)

Liens pour la gestion des déchets du BTP :

[Bourse aux matériaux](#)

[Diagnostic-demolition.ademe.fr](#)

[BAZED - Conception Construction Zéro Déchet](#)

[Batirpourelaplanete.fr](#)

[Construction21.org](#)

[Recycleurs-du-btp.fr/quali-recycle-btp](#)

Maitres d'ouvrage :

- [Déchets-batiment](#)

- [Déchets-travaux-publics](#)

Maitres d'œuvre :

- [Déchets-batiment](#)

- [Déchets-travaux-publics](#)

Entreprises :

- [Déchets-batiment](#)

- [Déchets-travaux-publics](#)

www.casuffitlegachis.fr :

« [Mes solutions déchets](#) »

PREVENTION ET GESTION DES DECHETS DU BTP – ACTUALITES DES FILIERES

Bulletin octobre 2016 – N°10– Mission gestion des déchets du BTP/ CER BTP

La ZAC Cœur de ville de La Possession et sa charte chantier à faibles nuisances

L'opération ZAC Cœur de Ville de la Possession prévoit dans son programme la construction de 1 500 logements, 7 200 m² de commerces, 5 000 m² de bureaux et 12 500 m² d'équipements. C'est dans le cadre du bilan environnemental, pour les travaux d'aménagement urbain et paysager de la tranche 1, que le Laboratoire d'Ecologie Urbaine Réunion œuvre pour le suivi d'un chantier à faibles nuisances au travers d'une charte. Les travaux de la ZAC Cœur de ville de La Possession avancent et sont accompagnés de bonnes pratiques environnementales mises en place par l'entreprise SBTPC. En effet, on retrouve dans la charte, 8 thèmes pour réduire les nuisances du chantier dont l'un est la « Gestion des déchets ».

Actions pour la gestion des déchets de chantier et la valorisation des matériaux :

- Mise en place d'un Big bag pour les matériaux souillés,
- Mise à disposition d'emplacement spécifique d'entreposage des matériaux dangereux,
- Mise en place de 2 bennes à déchets : DIB valorisables et DIB non valorisables,
- Mise en place d'un composteur sur la base de vie,
- Mise en place de toilette sèche,
- Protections, paillage et arrosage des arbres existants, particularité du site qui comprend un patrimoine végétal important qui sera conservé en grande partie,
- Tri des matériaux selon leur typologie,
- Sensibilisation du personnel pour la bonne application du tri,
- Organisation du chantier / espace de stockage et de tri,
- Des emplacements dédiés au tri sur le chantier,
- Modification des principes constructifs pour intégrer la réutilisation des matériaux de déblais.

Pour plus d'informations : <http://www.leureunion.fr/zac-coeur-de-ville-possession>

SOLYVAL organise son cluster GREEN-IDPUR (Investissement dans le Développement des Pneus Usagés de la Réunion)

La société SOLYVAL traite depuis plus de dix ans 5000T de pneumatiques usagés chaque année. De ces déchets deux produits phares sont proposés : SOLYDRAIN et SOLYGOM.

❖ SOLYDRAIN (broyats de pneus) est utilisé comme remblais drainant et léger dans le VRD. Son utilisation permet une économie à hauteur de 60% comparé aux solutions standards.

❖ SOLYGOM (granulats de caoutchouc), dit SBR, est utilisé dans la création de sols souples récréatifs et sportifs. C'est un produit retenu par la FIFA (utilisation des granulats SOLYGOM) en 2010 pour la création des pelouses artificielles en Afrique du Sud.

La société est dans l'obligation d'étendre sa clientèle à l'export sur le marché des matières premières secondaires pour des industries de produits en caoutchouc afin d'écouler en grande partie sa production. Mais l'instabilité du marché à l'international (réglementations politiques et le cours des matières) l'oblige à repenser sa stratégie.



Acteurs de la gestion des déchets du BTP à La Réunion, faites-vous connaître en intégrant le site web et l'application smartphone "DÉCHETS BTP".

La Fédération Française du Bâtiment (FFB) présente sa nouvelle [application smartphone](#): "Déchets BTP", déclinaison directe du [site web déchets de chantier](#).

Le site internet et l'application seront prochainement utilisables pour le territoire de La Réunion. Les utilisateurs réunionnais pourront donc rechercher le site d'accueil le plus proche et adapté à leurs déchets du BTP.

En figurant gratuitement sur le site web et l'application Déchets BTP, vous bénéficierez d'une visibilité renforcée.

Pour recenser vos sites, veuillez faire la demande d'obtention du questionnaire auprès de la CER BTP à l'adresse suivante: aurelien.rouault@i-carre.net

En effet, le modèle actuel la rend dépendante du marché international. C'est un risque majeur pour une plateforme comme Solyval où un volume important de pneus usagés non traités peut être très dangereux pour son environnement : accroissement des gîtes larvaires et risque d'incendie élevé.

C'est pourquoi il est important de mettre en avant ces nouvelles alternatives écologiques sur le marché réunionnais. L'idée lui est donc venue d'organiser un cluster GREEN- IDPUR (Investissement dans le Développement des Pneus Usagés de la Réunion). Ce groupe de travail a pour but de vulgariser la solution SOLYDRAIN auprès des maîtres d'ouvrage afin de banaliser son utilisation.

De grandes entreprises ont accepté de participer à sa création et à son développement. Aujourd'hui des experts du secteur du BTP local travaillent sur la pérennisation de cet axe de valorisation.

Sa réunion de lancement a eu lieu au début du mois d'octobre. Le cluster se réunira à nouveau lors du Forum GREEN le 27 octobre 2016 à la NORDEV à Saint Denis en comité restreint afin de présenter le projet aux décideurs réunionnais.

Pour plus d'informations : www.solyval.fr Tel: 02.62.38.88.78

Les déchets de chantier peuvent être recyclés sans surcoût

Jusqu'à 80% des déchets du second œuvre peuvent être recyclés sans surcoût si tous les acteurs s'y mettent. Le projet Démoclès le démontre et donne les clefs pour y parvenir : partage des responsabilités, planification et surtout tri à la source.

A l'heure actuelle, seuls 50% des déchets du bâtiment bénéficient d'une valorisation matière (réemploi, réutilisation, recyclage). Mais la loi de transition énergétique prévoit un objectif de 70% d'ici 2020. Pour y parvenir, une première piste pourrait être d'améliorer la valorisation matière des déchets du second œuvre. Ces derniers représentent tous les éléments qui ne sont pas constitutifs de la structure d'un bâtiment). Ils sont ainsi constitués à 49% par des déchets inertes (verre, faïence, carrelage, sanitaires), à 18,6% par des déchets non dangereux (plâtre, bois, revêtements de sols, isolants, équipements électriques non dangereux, ouvrants) et à 2,4% par des déchets dangereux (sources lumineuses, bois traités...). Etant donné la grande diversité de ces déchets, la plupart d'entre eux sont détruits en mélange et donc peu recyclés (35% seulement).

Mais le projet Démoclès vient de démontrer qu'il était possible de faire mieux. Ainsi, 80% des déchets du second œuvre pourraient être recyclés. Il suffirait pour cela que le secteur du bâtiment s'organise mieux, du maître d'ouvrage aux entreprises de recyclage en passant par le maître d'œuvre et les entreprises de travaux.

Lien vers la suite de l'article : www.actu-environnement.com

Pour télécharger le rapport d'étude DEMOCLES : www.ademe.fr/democles-cles-demolition-durable